



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Programme 2 Tranche 1

Compte-rendu de la réunion de piquetage du 07 juillet 2016

Lieu :	Au pont de l'Oise de Vailly-sur-Aisne à 14h			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
TIMMERMAN Philippe	Président du SIGMAA			x
GILET Rémy	Vice-président du SIGMAA	x		
AUBRY Vincent	Union des Syndicats de rivières	x		
SCHLOSSER Joël	DRIEE Ile de France (service police de l'eau)	x		
GUILLOUARD Didier	Conseil départemental 02	x		
DEZUROT Raymond	Commune de Bourg-et-Comin	x		
DEGHAYE Patricia	Commune de Bourg-et-Comin	x		
BOMBART Marcel	Commune Vailly-sur-Aisne	x		
LEROY Vincent	Commune de Chaudardes	x		
LEROY Adélaïde	Commune de Chaudardes	x		
ROBERT Alain	Commune de Pignicourt			x
LENICE Jean-Marie	Commune de Neuchâtel-sur-Aisne			x
BOUSSARD François	Agence de l'eau Seine-Normandie			x
COZETTE Philippe	Conseil départemental 02			x

- Cette réunion de piquetage concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 1). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

Suite au diagnostic des embâcles réalisés durant le mois d'avril dernier, 20 embâcles gênants ont été inventoriés et doivent être traités par l'entreprise.

Afin de faciliter le travail de l'entreprise, ces embâcles ont été photographiés, cartographiés (ci-joint par mail au compte-rendu) et mis en peinture afin de faciliter leurs repérages et leurs gestions durant le chantier.

L'entreprise interviendra sur les embâcles depuis les rives de l'Aisne à l'aide d'une pelle hydraulique, une barge et d'une équipe de bucheron.

Ils interviendront de la commune d'Evergnicourt à Condé-sur-Aisne. Une carte de localisation des embâcles sera envoyée dans les mairies concernées. Ci-dessous la liste des embâcles :

SYNTHESE PROGRAMME DE DESEMBACLEMENT AISNE - TRANCHE 1 - 2016								
Numéro GPS	Commune	Positionnement	Remarques	Branches d'arbre	Bois morts < 5m3	Bois morts > 5m3	Arbre < 10m3	Arbre > 10m3
1	Evergnicourt	Centre du lit	Arbre mort sur barrage					X
9	Neufchâtel-sur-Aisne	Pile de pont	Arbres et bois mort			XXXX		XXXX
16	Neufchâtel-sur-Aisne	Rive droite	2 arbres et 2 cépées de noisetier => "écologique"				X	X
20	Neufchâtel-sur-Aisne	Centre du lit	Arbres aulne à couper conserver système racinaire => "écologique"				X	
45	Menneville	Rive droite	Peuplier				X	
65-66	Menneville	Rive droite	Peuplier * 2				XX	
81	Menneville	Rive gauche	Saule en face M. WIART => "écologique"				X	
110	Guignicourt	Pile de pont	Amas d'arbres et bois mort à la passerelle	X	X			
113	Guignicourt	Rive droite	Saule cassé				X	
114	Guignicourt	Rive droite	Saule cassé amont du pont				X	
135	Condé-sur-Suipe	Pile de pont	Arbres et bois mort			XX		XX
289	Oeuilly	Rive gauche	Saule cassé et bois mort => "écologique"	X	X		X	
290	Oeuilly	Rive droite	Amas de bois mort sur ilot			XX		X
329	Oeuilly	Rive droite	Saule dans le lit et en berge avec amas de bois mort et souche			XX		XX
345	Oeuilly	Rive droite	Peuplier couché				X	
361	Les Septvallons	Rive gauche	3 cépées d'érable dans le lit					X
474	Chavonne	Pile de pont	Amas de bois mort			X	X	
499	Vailly-sur-Aisne	Centre du lit	Amas de bois mort			XX		XXX
500	Vailly-sur-Aisne	Rive gauche	Saule et frêne mort				X	X
501	Celles-sur-Aisne	Rive gauche	arbre negundo fortement penchant sur voie navigable					X

Liste des embâcles de la campagne 2016

DETAIL DES TRAVAUX :

La première intervention sera effectuée (le lundi 11 juillet 2016) sur la commune de Vailly-sur-Aisne, en aval de l'embarcadère. Ce premier embâcle à traiter est situé au niveau de l'îlot et empiète sur la voie navigable pour les bateaux.

La pelle récupère le bois et le dépose en haut de berge sur des zones le permettant. Ces tas de bois sont ensuite évacués hors zone inondable par un camion.

Le retrait des embâcles est effectué de la manière suivante :

- Les amas de branches et autres débris bloqués au niveau des ouvrages d'art sont entièrement retirés.
- Les embâcles problématiques en zones urbanisés sont entièrement retirés.
- Les embâcles problématiques en zones naturelles ou agricoles sont entièrement retirés s'ils ne sont pas ancrés en berge, ou partiellement retirés s'ils sont ancrés en berge : déplacement ou maintien de la souche pour stabiliser le pied de berge et diversifié les habitats aquatiques.
- Les embâcles non problématiques sont conservés dans le lit de l'Aisne afin de diversifier les habitats aquatiques et préserver la biodiversité.



Embâcle sur une pile de pont de Neufchâtel-sur-Aisne



Embâcle formant un barrage

REMARQUES :

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 - M. AUBRY Vincent – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévu le **lundi 18 juillet 2016 à 14H00**, au pont de l'Aisne (embarcadère) à Vailly-sur-Aisne.

Le service technique,